

**REIBEL S.A.**  
Société anonyme  
Avenue de Vilvorde, 200 – 1000 Bruxelles  
RPM BE 0426 767 732

---

Le conseil d'administration de la société REIBEL S.A., ayant son siège social avenue de Vilvorde, 200 à 1000 Bruxelles, invite les actionnaires de la société à assister à l'assemblée générale annuelle qui se réunira le 26 Mai à 10:00H heures au siège social, avec l'ordre du jour et les propositions de décisions suivants:

1. Lecture du Rapport de Gestion et du Rapport du Commissaire;
2. Examen et Discussion des Comptes Annuels;
3. Approbation des Comptes Annuels;
4. Affectation des Résultats ;
5. Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaire pour l'exécution de leur mandat;
6. Nominations Statutaires ; le cas échéant
7. Divers.

\*\*\*

Pour être admis à l'assemblée générale:

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, cinq jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée soit le 18/05/2006, déposer leurs actions au siège social ou auprès de la société de Bourse "Weghsteen & Driega SA, Oude Burg 6, 8000 BRUGES. Ils sont admis à l'assemblée générale sur la production d'un certificat constatant que le dépôt a été fait.

Tout propriétaire de titres peut se faire représenter à l'assemblée générale par un mandataire, pourvu que celui-ci ait accompli les formalités requises pour être admis à l'assemblée et en déposant, trois jours francs au plus tard avant le 22/05/06, au siège social de la société, une procuration pour l'assemblée.

Tout propriétaire de titres peut, sur demande adressée au conseil d'administration de la société, obtenir un dossier complet de convocation comprenant les rapports du conseil et du commissaire-réviseur, ainsi que les comptes annuels comprenant la proposition d'affectation du résultat.